

## Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle	2014-2015
	<b>Code</b> T.TS.SO359.G1A.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b>  5 crédits ECTS  Volée PT2013, EE2012 et TP2011 Semaines 8 à 24 Lundi et/ou mardi	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<u>Compétence principale :</u> 1. Orienter sa propre formation initiale et continue.		
	<u>Compétences effectives :</u> 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation. 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.		
	<u>Compétences secondaires :</u> 9. Evaluer et réorienter l'action. 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.		
	<u>Objectifs :</u> Objectifs généraux d'apprentissage : • Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ. • Connaître les débats actuels dans le champ culturel et être capable de se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle social et émancipation.		
	Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice en tant que " <u>médiateur-trice culturel-le</u> ", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi promouvoir l'éducation permanente en proposant des activités diversifiées. Nous travaillerons sur la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et sur le concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<u>Contenu :</u> Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture, les animateurs doivent maîtriser un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, la culture et la vie des sujets : • concepts philosophiques : une philosophie de l'esthétique • concepts historiques : les enjeux sociopolitiques de l'art et les questions de démocratie/démocratisation culturelles • concepts socioculturels : l'action culturelle et le projet de l'art communautaire • techniques de médiation : quel travail de médiation avec les publics et comment créer des outils pédagogiques de médiation culturelle • concepts juridiques : droits liés à la culture		
	<u>Formes d'enseignement :</u> Cours ex-cathédra Travail en atelier Travail collectif		

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social

**Filière :** Travail social

1 **Intitulé du module** **Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle** **2014-2015**

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

La présence est obligatoire.

Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.

Modalité d'évaluation :

Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés dans le module à remettre pour le **26 juin 2015 (semaine 26)**.

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**

• Examen oral le **mercredi 9 septembre 2015 (semaine 37)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Article 27, (2011). Regards sur la médiation culturelle. Bruxelles.

Deleuze G., Guattari, F., (1991) *Qu'est-ce que la philosophie*, Paris : les Editions de Minuit.

della Croce, C. (2014) "Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle" in : *Pratiques artistiques et intervention sociale, Vie sociale n°5*, : Toulouse : Editions Erès.

Dewey D., (2005) *L'art comme expérience*, Paris : Folio Essai.

Foucault, M. (2005). *Dits et Ecrits II 1976.1988*. Paris : Gallimard.

Jonckheere de, C. (2011). "Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique" in *Regards sur la médiation culturelle à partir d'Article 27*.  
Bruxelle : Article 27 Asbl Pôle Bruxelles.

La Fortune J.-M., (dir.). (2012). *La médiation culturelle - le sens des mots et l'essence des pratiques*, Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Sardinha, D. (dir). (2013). "Deleuze et Foucault, philosophes du contre et de l'anti" in Bourseiller C. *Contre Cultures !* Paris : CNRS, pp. 165-178.

10 **Enseignants**

Bouchard Johanne  
De Jonckheere Claude  
Della Croce Claudia  
Gutknecht Thierry  
Mermod Eric  
Renken Raphaëlle

**Nom du responsable de module \***

Claudia DELLA CROCE

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2014

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1	Intitulé du module		Espace public et citoyenneté	2014-2015
	<b>Code</b> T.TS.SO359.G8A.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
	<b>2 Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 Crédits ECTS  Volée PT 2013, EE2012 et TP2011 Semaines 8 à 24 Lundi et/ou mardi	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
	<b>3 Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre  <b>Autres prérequis</b>			
	<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>			
	<u>Compétence principale :</u> 8. Encourager et soutenir la participation.			
	<u>Compétences effectives :</u> 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.			
	<u>Compétence secondaire :</u> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.			
	<u>Objectifs :</u> Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion.... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.			
	<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>			
	<u>Contenu :</u> • Espace public et citoyenneté : histoire de la démocratie, notions de philosophie politique, introduction à la sociologie des espaces urbains et à la géographie urbaine et approches participatives, sociologie des mouvements sociaux. • Approche communautaire, organisation collective : notions de méthodologie. • Intervention dans l'espace public et promotion de la citoyenneté : pratiques, outils et exemples de projets.			
	<u>Formes d'enseignement :</u> Cours Conférences Ateliers			
	<b>6 Modalités d'évaluation et de validation *</b>			
	Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la <b>semaine 27, du 29 juin au 2 juillet 2015</b> . Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire et validation individuelle d'un exercice de droit appliqué).			
	<b>7 Modalités de remédiation *</b>	<b>7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Espace public et citoyenneté</b>	<b>2014-2015</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible	
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	

### **Autres modalités de remédiation**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**

• Examen oral le **1er septembre 2015 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>

10	<b>Enseignants</b> Antoniadis André Corajoud Pierre Cruchon Vincent Della Croce Claudia Henny Elisabeth Iselin Charlotte Jetzer Anne Lambelet Alexandre Némitz Michel Sans enseignant Terzi Cédric Tironi Yuri
----	--

### **Nom du responsable de module \***

JETZER Anne et LAMBELET Alexandre

**Descriptif validé le \***  
07 mai 2015

**Descriptif validé par \***  
Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2014-2015</b>
<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>		

**Code**  
T.TS.SO359.G6S.F.14

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

<b>2</b>	<b>Organisation</b>	<b>Langues(s)</b>
----------	---------------------	-------------------

**Crédits ECTS \***

10 crédits ECTS

Volée PT 2013, EE 2012 et TP 2011  
Semaines 8 à 24  
Lundi et/ou mardi

**Langues(s)**

français

<b>3</b>	<b>Prérequis</b>
----------	------------------

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>
----------	--

**Compétence principale :**

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

**Compétences secondaires :**

2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.  
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt  
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.  
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

**Objectifs :**

Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Comprendre l'architecture de la politique sociale suisse et les développements en cours.
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de la l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources.;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Etre capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes dans des cas simples;
- Etre capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social

**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2014-2015</b>
	<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>	
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>	

**Contenu :**

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant.e.s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de droit pénitentiaire, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion de discuter les dispositifs étudiés et d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions du travail social.

<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------	--

Validation en 3 parties :

- Politique sociale et prestations sous condition de ressource : examen écrit le **lundi 13 avril 2015 (semaine 16)**.
- Assurances sociales, information juridique et droit: examen écrit le **mardi 26 mai 2015 (semaine 22)**.
- Protection de l'adulte et de l'enfant : examen écrit le **lundi 22 juin 2015 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

<b>7</b>	<b>7a</b>
<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
<input type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible
<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
  - Examen écrit le **lundi 7 septembre 2015 (semaine 37)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

<b>8</b>	<b>Remarques</b>
----------	------------------

Voir supports de cours.

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>
----------	----------------------

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

**Titre de la recherche :**La normativité familiale dans l'aide sociale publique.

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Véréna Keller, Marianne Modak, Françoise Messant, Myriam Girardin

**Titre de la recherche :**Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Jean-Pierre Tabin, Véréna Keller, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni

**Titre de la recherche ::** WORKABLE, Making capabilities work.

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Jean-Michel Bonvin, Philippe Badan, Eric Moachon, Déborah Galster, Emilie Rosenstein

**Titre de la recherche ::** CAPRIGHT, In search of foundations for social Europe: Resources, rights and capabilities.

**Nom(s) des chercheurs et chercheuses :** Jean-Michel Bonvin, Maël Dif-Pradelier, Emilie Rosenstein

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>	<b>2014-2015</b>
---	---------------------------	---	------------------

- 10 **Enseignants**  
 Adam Elisabeth  
 Bersier Yannick  
 Bonvin Jean-Michel  
 Bovay Judith  
 Concha Javier  
 De Col Jeanne  
 Gafner Magalie  
 Gertsch Florent  
 Hartmann Antoine  
 Keller Véréna  
 Loup Amiguet Isabelle  
 Marin Katja  
 Pauchard Colette  
 Rimaz Stéphane  
 Rosenstein Emilie  
 Sans enseignant  
 Soguel Isabelle  
 Zbinden Barbara

**Nom du responsable de module \***

Colette PAUCHARD

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2014

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Santé mentale		2014-2015
<b>Code</b> T.TS.S0359.G7E.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS  Volée PT 2013, EE 2012. TP2011 Semaines 17 à 24 Lundi et/ou mardi	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<u>Compétence principale :</u> 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.				
<u>Compétence secondaire :</u> 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.				
<u>Compétences effectives :</u> 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée. 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.				
<u>Objectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action.</li> <li>• Etre capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer.</li> <li>• Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin.</li> <li>• Connaître les structures psychiques les plus courantes (névroses, psychoses, états limites).</li> <li>• Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie.</li> <li>• Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide).</li> <li>• Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance.</li> <li>• Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci.</li> <li>• Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.</li> </ul>				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<u>Contenu :</u> Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.  Pour travailler avec les personnes en souffrance psychique les éducateurs sociaux doivent identifier et surmonter leurs peurs et préjugés.  Ce module aborde les notions de base indispensable à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.  Les intervenants médico-sociaux se succéderont pour présenter les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Le module sera clôturé par un récital ainsi que des témoignages de personnes concernées.				

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Santé mentale</b>	<b>2014-2015</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Présence obligatoire et contrôlée.  
Participation active : implication dans les mises en situation et jeux de rôle.  
Production filmée d'un spot de prévention.

Examen oral les **lundi et mardi 29 et 30 juin 2015 (semaine 27)**.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**
  - Examen oral le **lundi 7 septembre 2015 (semaine 37)**.
- fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>
10	<b>Enseignants</b> Burger Heim Martine Csupor Isabelle

### Nom du responsable de module \*

Martine BURGER HEIM

### Descriptif validé le \*

18 décembre 2014

### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Enjeux actualisés de l'éducation sociale		2014-2015
	<b>Code</b> T.TS.SO359.G10E.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS  Volée PT 2013, EE 2012 et TP 2011 Semaines 8 à 24 Lundi et/ou mardi	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre  <b>Autres prérequis</b>			
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>  <u>Compétence principale :</u> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.  <u>Compétences effectives :</u> 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle. 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.  <u>Compétences secondaires :</u> 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...) 2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.  <u>Objectifs :</u> Connaître les transformations en cours dans l'éducation sociale (notamment les questions liées à la hiérarchisation des fonctions, aux nouvelles méthodes de gestion, et à la rareté des ressources) et les effets sur les pratiques. Se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle et émancipation. Connaître les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ de l'éducation sociale. Etre capable d'appliquer des raisonnements juridiques à des situations concrètes rencontrées en éducation sociale.			

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'éducation sociale</b>	<b>2014-2015</b>
----------	---------------------------	---	------------------

<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
----------	---	--	--

**Contenu :**

L'action professionnelle de l'éducateur-trice social-e auprès d'usagers suppose des compétences spécifiques d'intervention, qui seront surtout développées et transmises dans d'autres modules de l'orientation.

Toujours est-il que l'éducation sociale ne saurait être considérée dans le cadre d'un contexte immuable de même que l'exercice de compétences professionnelles ne se déploie pas dans un vide social.

Tel est un des enjeux que l'éducateur-trice se doit aujourd'hui d'affronter.

Sous diverses modalités (recherches empiriques centrées sur les usagers, sur les institutions, sur les professionnels; dispositifs juridiques et politiques; état de la question sur des thématiques classiques de l'éducation sociale), le fil rouge de ce module consiste dans l'examen de quelques tensions et de quelques perspectives qui caractérisent un champ professionnel divers et en évolution.

Ce module comporte quatre parties, leur présentation ne correspond pas au déroulement temporel du module.

1) Recherches de terrain sur l'évolution de l'éducation sociale, réalisées au sein de l'éésp ou dans d'autres sites de la HES-SO. Chaque étudiant est invité à s'inscrire à **deux présentations** parmi l'ensemble de ses recherches.

2) L'éducation sociale à l'épreuve de quelques exemples de dispositifs politiques et juridiques récents :

- Le développement du dispositif vaudois concernant la prise en charge socio-éducative;
- "Droit appliqué" concernant des situations concrètes et fréquentes; responsabilité civile et pénale, droits des usagers.

3) L'intervention en contexte, deux exemples :

- autour de l'insertion socio professionnelle;
- autour de la violence et de la maltraitance.

4) Nouveaux défis (et débats) pour l'éducation sociale :

- l'évolution de l'éducation sociale du point de vue de la hiérarchisation des fonctions;
- les éducateurs-trices sociaux-ales à la conquête de nouveaux terrains.

<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
----------	--	--	--

Travail écrit à remettre pour le **lundi 4 mai 2015 (semaine 19)**.

Pour la partie "Droit" : examen écrit sur table, le **lundi 20 avril 2015 (semaine 17) de 10h à 12h**.

<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	
----------	-----------------------------------	--

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>	
-----------	--	--

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit**

- Travail écrit à remettre pour le **lundi 24 août 2015 (semaine 35)**.
- Partie "Droit" : examen écrit sur table le **jeudi 10 septembre 2015 (semaine 37)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

<b>8</b>	<b>Remarques</b>		
----------	------------------	--	--

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>		
----------	----------------------	--	--

Cf. descriptifs des cours.

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<i>Enjeux actualisés de l'éducation sociale</i>	2014-2015
---	---	-----------

10 **Enseignants**

Adam Elisabeth  
 Aeby Gaëlle Claude  
 Beetschen Céline  
 Berger Jean-Claude  
 Beuret Philippe  
 Bovay Judith  
 Burger Heim Martine  
 Carrasco Kim  
 Clerc Ulloa del Rio Karine  
 Coquoz Joseph  
 Durand Isabelle  
 Gaberel Pascal Eric  
 Girardet Khedidja  
 Gobet Pierre  
 Gremaud Germaine  
 Henny Elisabeth  
 Hugentobler Clerc Valérie  
 Kolb Réka  
 Kuehni Morgane  
 Lambelet Daniel  
 Marin Katja  
 Martin Murielle  
 Mercolli Mauro  
 Modak Marianne  
 Morigi Pahud Donatella  
 Nada Eva  
 Paschoud Marie  
 Paulus Eric  
 Peccatus Séverine  
 Pedrosa Maria  
 Pillet Alain  
 Plomb Fabrice  
 Prahin Jean-Pierre  
 Sans enseignant  
 Soguel Isabelle  
 Spack Annelise  
 Thommen Coletti Evelyne  
 Togni Pillonel Lisa  
 Trebert Dominique  
 Udressy Olivier  
 Vacataire  
 Veyre Aline  
 Wenger Nora

**Nom du responsable de module \***

Annelise SPACK

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2014

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2014-2015

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.TB.F.14</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor           <input type="checkbox"/> Master           <input type="checkbox"/> MAS           <input type="checkbox"/> EMBA           <input type="checkbox"/> DAS           <input type="checkbox"/> CAS           <input type="checkbox"/> Autres</p>		
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation

<p><b>Crédits ECTS *</b> <b>15 crédits ECTS</b></p>	<p><b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	---

Le module Travail de Bachelor englobe deux parties :

- une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance.
- une partie de réalisation et de soutenance.

**Volée PT2013**  
Semestre de printemps 2015  
et semestre d'automne 2015  
**Volée EE2012**  
Semestre de printemps 2015  
et semestre d'automne 2015  
**Volée TP2012**  
Semestre de printemps 2015  
et semestre d'automne 2015

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

La partie "Élaboration du projet" doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la soutenance du travail de bachelor.

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétence principale :  
11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives :  
11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche.  
11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.  
11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.  
11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche.  
11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.

**Objectifs pour la partie "Élaboration du projet" :**  
Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).  
Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel.  
Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...).

**Objectifs pour la partie "Réalisation et soutenance du travail de bachelor" :**  
Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.  
Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.  
Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.  
Développer les compétences en méthodologie de recherche.  
Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Travail de Bachelor</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>	

**Contenu et formes d'enseignement pour la partie "Élaboration du projet" :**

Contenus :

Construction de l'objet de recherche.  
Élaboration d'une question de départ.  
Délimitation du sujet.  
Élaboration de la problématique.  
Identification des méthodes.  
Présentation et intégration des champs de recherche en travail social.

Formes d'enseignement :

Ateliers-séminaires (obligatoires).  
Suivis individualisés.  
Travail encadré.

**Contenu et formes d'enseignement pour la partie "Réalisation et soutenance du travail de bachelor" :**

Cours d'Éthique de la recherche (obligatoire)  
Ateliers de méthodes (entretiens, observations, statistiques et écriture scientifique)(facultatifs).  
Travail encadré / selon planification du semestre et calendrier de réalisation du travail de bachelor avec le directeur ou la directrice.

6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>	
---	--	--

**Modalités d'évaluation pour la partie "Élaboration du projet" :**

Délai de dépôt du projet : **vendredi 28 août 2015 (semaine 35)**.  
Évaluation du projet à partir du **vendredi 1 mai 2015 (semaine 18)** et au plus tard jusqu'au **vendredi 11 septembre 2015 (semaine 37)**.  
Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche et s'inscrire à la partie "Réalisation et soutenance du travail de bachelor".

**Modalités de validation pour la partie "Réalisation et soutenance du travail de bachelor" :**

**Le délai de validation du travail de bachelor est fixé au vendredi 15 septembre 2017 (semaine 37). A cette date, le travail de bachelor devra avoir été soutenu et réussi et les exemplaires définitifs exigés devront avoir été déposés.**  
Les délais sont réservés pour les étudiant-e-s qui suivent la formation à temps (TP) ou qui ont un parcours particulier (PP).  
**En cas de non respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.**

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**En cas de non validation de la partie "Élaboration du projet" :**

Cette partie du module doit être répétée.

**En cas d'obtention de la note F à la partie "Réalisation et soutenance du travail de bachelor" :**

Les étudiant-e-s présentent dans ce cas un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

8	<b>Remarques</b>	
---	------------------	--

"Le guide de réalisation, de présentation et d'évaluation des travaux de bachelor en travail social" (2015) est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor.

L'EESP encourage la réalisation du travail de bachelor à deux ou à trois étudiant-e-s.

## Descriptif de module

**Domaine :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Travail de Bachelor</b>	<b>2014-2015</b>
9	<b>Bibliographie</b>		

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

Becci I., Bovay C., Kuhn, A., Schneuwly Prudie, M., Knobel, B. & Vuille, J. (2011). *Enjeux sociologiques de la pluralisation religieuse dans les prisons suisses*. Bern : FNS, PNR 58.

Bonvin, J.-M. & Rosenstein, E. (2010) *Lutter contre la fragmentation des politiques sociales : inventaire des pratiques CII-MAMAC dans trois cantons romands*. Lausanne : EESP ; Hets&s-VD ; HES-SO.

Bovay, C. & Rumley, G. (2007-2012). *Intégration et religion : identification et traitement des demandes à caractère religieux par l'administration et les services sociaux de la ville de Lausanne*. (Recherche FNS en cours).

Gobet, P., Galster, D., Repetti, M., Scherer, F. & Constantin, E. (2012). *Le case management en contexte : bases conceptuelles et applications d'un dispositif de prise en charge intégratif*. Lausanne : Ed. EESP.

Golay, D. & Malatesta, D. (2012). L'amitié entre filles de 9 à 11 ans : entre affinités individuelles et enjeux statutaires. *SociologieS*, 15.11.2012. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/4089>.

Keller, V., Messant-Laurent, F. & Modak, M. (2009-2011). La production de la normativité familiale dans l'aide sociale publique. Bern : FNS/DORE.

Lambelet, A. (2014). *Des âgés en AG : sociologie des organisations de défense de retraités*. Lausanne : Ed. Antipodes.

Meyer, G., Spack, A., Dumont, P. & Perrenoud, D. (2007). *Un phénomène négligé : la transformation de la mission des crèches-garderies face à la diversité des situations familiales : un exemple : les institutions en Ville de Lausanne : rapport de recherche*. Bern : FNS/DORE.

Petitpierre, G. & Gremaud, G. (2011-2013). *Les apprentissages à l'âge adulte, qu'en disent les personnes avec une déficience intellectuelle ?* Bern : FNS.

Tabin, J.-P. (2012). La Pauvreté en Suisse. In J.-P. Tabin / F.-X. Merrien (Dir.), *Regards croisés sur la pauvreté* (pp. 33-44). Lausanne : Ed. EESP.

Tabin J.-P. & Enuscu R. (2009-2010). *Conception de la citoyenneté et des rôles sociaux de sexe dans les dispositifs de sécurité sociale de l'Union européenne et de la Suisse : une recherche exploratoire sur le cas du chômage*. Lausanne : EESP ; HES-SO/REA.

Thommen, E. & Zbinden Sapin, E. (2010-2012). *La Situation des jeunes adultes atteints de troubles envahissants du développement dans les structures résidentielles de Suisse romande*. Bern : FNS/DORE.

Udressy, O. (2012). *Le concept de résonance en travail social : comment donner sens à ses émotions dans la relation d'aide ?* Strasbourg : Université, Faculté des sciences de l'éducation.

### 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

Dominique MALATESTA & Dominique GOLAY

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2014

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 2 EE		2014-2015
<b>Code</b> T.TS.SO359.FP2EE.F.14	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>30 crédits ECTS</b> - la partie formation "terrain" équivaut à <b>25 crédits ECTS</b> - la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à <b>5 crédits ECTS</b> .	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volée EE2012				
<u>Semestres 5 à 8</u> <b>Sem.5 : Automne 2014</b> <b>Sem.6 : Printemps 2015</b> <b>Sem.7 : Automne 2015</b> <b>Sem.8 : Printemps 2016</b>				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b> Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.12)				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences :</b> Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également : 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société 9. Evaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux				
<b>Objectifs pour la partie "terrain" :</b> Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra : • Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités). • Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques. • Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession. • Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain. • Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées. • Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives. • Etre capable d'évaluer ses propres interventions.				
<b>Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :</b> Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra : - Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence. - Etre capable de comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif. - Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle. - Etre capable d'évaluer son action professionnelle. - Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail. - Etre capable de travailler et de développer un posture et une identité professionnelles. - Etre capable de se positionner dans son processus de formation. - Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique 2 EE</b>	<b>2014-2015</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

### Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).
- Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

### Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

D'une part cette partie du module organise et prépare le suivi de la deuxième période de formation pratique. D'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

### Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
---	--	--	--

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 19 al. 2 du Règlement de la filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

### Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 85 jours effectifs de formation pratique (équivalent plein temps).
3. Signature du contrat pédagogique tripartite 2 (au plus tard à **fin mars 2015**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Signature du dossier du Contrat Pédagogique Tripartite.
6. Séance tripartite, évaluation finale.
7. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour l'accréditation du module.
8. Bilan écrit du/de la PF.
9. Attestation de 20h de supervision, condition **impérative** pour l'accréditation du module.

### Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentation écrite et orale d'une situation au minimum pendant le cours d'analyse de pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation à remettre pour fin juin 2016 (cf brochure FP2).

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation possible.

### En cas d'obtention de la note F :

Répétition de la Formation pratique 2.

8	<b>Remarques</b>
---	------------------

9	<b>Bibliographie</b>
---	----------------------

10	<b>Enseignants</b>
----	--------------------

### Nom du responsable de module \*

ERBA GINGGEN Muriel

### Descriptif validé le \*

10 juillet 2014/bis

### Descriptif validé par \*

Philippe Beuret